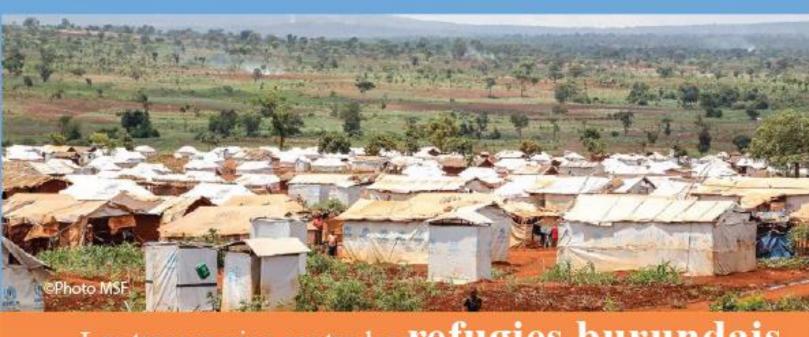
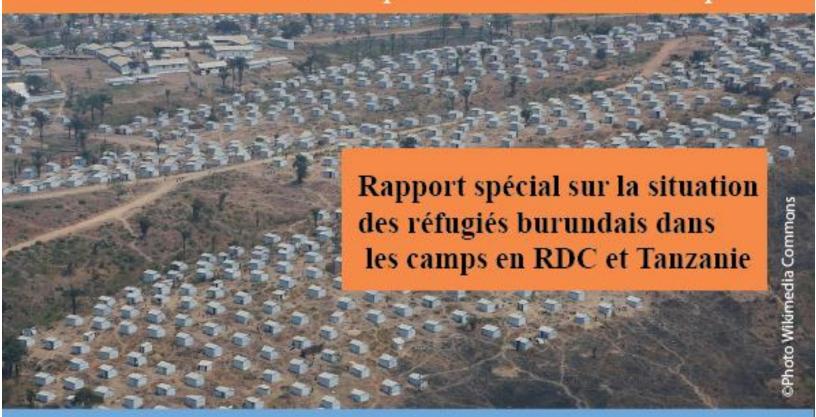


FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE



Les tracasseries contre les **refugies burundais** en **Tanzanie** et en **RDC** prennent une allure inacceptable



I.LES METHODES RAFFINEES DE REPRESSION CONTRE LES REFUGIES BURUNDAIS EN TANZANIE ET EN RDC

Après avoir exilé une partie de la population burundaise, le régime du CNDD-FDD au pouvoir depuis 2005 poursuit sa victime jusqu'au dernier retranchement dans les camps de réfugiés se trouvant notamment en Tanzanie et en RDC. Le principal modis operandi consiste en ce que des agents du Service national de renseignement(SNR) et des miliciens Imbonerakure se rendent dans les pays voisins où ils jouent le demandeur d'asile et s'infiltrent dans ces camps de réfugiés. Par la suite, ils s'allient d'amitié avec des agents de police locale qu'ils corrompent et obtiennent leur complicité pour perturber la sécurité des réfugiés en vue de contraindre ces derniers à rentrer de force dans leurs pays.

Depuis pratiquement trois ans, les camps de réfugiés en Tanzanie vivent le calvaire sans non, sous une contrainte violente qui les poussent à reprendre le chemin de retour au Burundi. Depuis la visite du Président Pierre Nkurunziza en date du 20 juillet 2017, le gouvernement tanzanien et burundais agissent de manière complémentaire, pour rendre impossible la vie des réfugiés burundais dans les camps.

La politique de répression des opposants politiques ou présumés fut exportée dans les camps où plus de 200 réfugiés sont jusqu'à présent portés disparus. Des réfugiés sont arrêtés, tués, d'autres sont torturés avant d'être jetés dans les prisons. Des femmes à la recherche du bois de chauffage sont régulièrement violentées et violées. Les réfugiés ont été interdits de sortir des camps et gare à celui qui est attrapé à l'extérieur, alors qu'avant ils pouvaient aller cultiver dans leurs champs et ceux des tanzaniens pour pouvoir vivre. A l'intérieur des camps de Nyarugusu, Nduta et Mtendeli, l'exploitation agricole des champs a été interdite, les marchés détruits, les boutiques saccagées. Le petit commerce est aussi réprimé. L'alimentation a été petit à petit réduite. L'accès aux soins de santé est devenu de plus en plus très insuffisant de par le manque de médicaments et d'enthousiasme pour assister les malades et les femmes qui accouchent. Les écoles ont eu des difficultés de fonctionner de par le mauvais traitement des enseignants et l'état des infrastructures scolaires.

II. QUELQUES CAS LES PLUS RECENTS QUI ILLUSTRENT LA SITUATION DANS LES CAMPS EN TANZANIE ET EN RDC:

(1) Au camp de réfugiés de Mtendeli, un vendeur de viande prénommé Viator alias Gasongo, résidant en zone E, village 6 a été interpellé le 25 octobre 2020 par un policier nommé Doto connu pour être un agent des renseignements Tanzaniens à Makele, dans le district de Gasuru. Ce dernier avait appelé au téléphone sa victime avant de la capturer et de la mettre dans la geôle. Le lendemain, les autres réfugiés se sont organisés en masse et sont allés en grand nombre exiger sa libération.

Au même jour du 26 octobre 2020, le policier Doto venait de relaxer le réfugié Ndayisaba Donatien, un agent de l'organisation Plan International, qu'il détenait depuis plus d'un mois, sans que les siens sachent la destination.

Rappelons qu'au moins quatre autres réfugiés Ndizeye Rajabu alias Gifashe de la zone E village 12, Cimpaye Félix de la zone E, village7, Rwasa Saidi de la zone F, village 4, et Nkurunziza Anaclet de la zone I, village2 arrêtés dans la nuit du 22 au 23 juin 2020 ne sont jamais retournés dans leurs familles respectives depuis lors. Accusés d'être de mèche avec l'ancien président du parti au pouvoir Radjabu Hussen, emprisonné à la prison de Mpimba et exilé par la suite, les victimes auraient été rapatriés de force et seraient emprisonnés au pays. Les familles des victimes ne sont jamais parvenues à avoir une information crédible sur le sort des leurs. Le nommé Ndayishimiye Révocat qui vivait en zone G, village 2 aurait connu le même sort que les quatre précédents

En date du 26 août 2020, des hommes armés ont enlevé le nommé Mbonimpa Christian, un employé de l'organisation JRS, qui résidait en zone B, village 4. Ils l'ont surpris dans son sommeil dans sa maison, la nuit. La victime venait de passer un mois hospitalisée. Vu que sa sécurité était menacée, elle avait préférée sortir du lieu d'hospitalisation en cachette. Depuis son enlèvement, la famille et les voisins ont cherché sa destination, en vain.

En date du 22 octobre 2020, un communiqué a été affiché au camp de Mtendeli. Il interdisait notamment de semer les maïs et le haricot, d'occuper les maisons laissées par les personnes qui rentrent (avant on les détruisait tout simplement), et de continuer à s'organiser en groupements

d'épargne et de crédits. Ces mesures ont été également prises dans d'autres camps de Nyarugusu et Nduta et concernent uniquement les réfugiés burundais et non les réfugiés congolais sur place. En date du 26 novembre 2020, une délégation du Ministère ayant les réfugiés dans ses attributions est venue dans le camp de Mtendeli pour leur dire que les deux présidents du Burundi et de la Tanzanie ont décidé que deux camps de réfugiés Mtendeli et Nyarugusu vont être démantelés et qu'il ne restera qu'un seul camp de Nduta. Les réfugiés de Mtendeli ont été demandés de se préparer pour se rendre dans le camp de Nduta. Les réfugiés ont compris que cette décision va dans le sens de démantèlement progressif des camps de réfugiés burundais. Au sujet de l'enseignement des enfants, surtout ceux que l'on appelle « Ibinyoni », ces derniers n'ont pas de bancs-pupitres et s'essayent à même le sol.

(2) Au camp de réfugiés de Nyarugusu, une mesure est tombée le 21 novembre 2020 lors des réunions organisées par les différents chefs de zone. Les cultures de maïs, de haricots, de maniocs devraient être toutes détruites à l'exception de ceux des légumes. Les propriétaires des champs ont été instruit de procéder à la destruction des cultures faute de quoi ils s'exposeraient à des sanctions dont le retrait du statut de réfugiés. Les réfugiés trouvent cette mesure injuste dès lors que les cultures servaient de complément à l'aide alimentaire donnée au camp, surtout que depuis quelques mois la ration a considérablement diminuée. Ce qui est dommage, c'est que à côté de ces champs détruits se trouvent ceux des congolais qui n'ont pas été concernés par la mesure.

En date du 14 novembre 2020, un couvre-feu a été mis en place par la police dans ce camp de réfugiés. A 19 heure du soir, tous les réfugiés burundais doivent être dans leurs maisons respectives faute de quoi ils sont malmenés, arrêtés et dépouillés de leurs biens et argent. Le petit commerce qui est le seul toléré doit fermer.

Des burundais sont régulièrement attrapés à l'extérieur du camp et subissent des violences dont des tortures. Des informations disent qu'ils sont très nombreux dans les cahots et les prisons. En date du 3 novembre 2020, des dizaines de réfugiés ont été arrêté à l'extérieur du camp. Certains ont été dépouillés de leurs vélos et de leurs biens avant d'être tabassés. Le nommé Bikorimana Saudi alias Tony est porté disparu depuis la date du 04 novembre 2020 arrêté au moment où il s'était rendu à l'extérieur du camp à la recherche du bois de chauffage. Un autre réfugié, le nommé Bucumi alias Mwisilamu, qui résidait en zone 9, est en fuite depuis la date du 04

novembre 2020. Selon ses proches, il avait échappé de justesse alors qu'un policier surnommé Rasta était venu le chercher chez lui. La victime avait été accusée de faire le commerce des poissons qu'elle s'était approvisionnée dans la localité de Kasulu.

Au niveau des soins de santé, les réfugiés se lamentent de ne pas avoir accès aux médicaments et à l'assistance médicale. Au moins trois femmes sont mortes pendant l'accouchement en date du 25 septembre 2020 faute d'assistance. Les réfugiés sont contraints de se payer eux-mêmes des médicaments à la pharmacie qui travaillerait en collaboration avec la Croix Rouge. Le Quartem s'achète à 2000 Tsh par dose, les Sypro à 4500 Tsh par dose, les Pcm2000 Sh. Un flacon d'Amoxicilline syrop coûte 2500 Tsh. Des réfugiés sont dans l'incapacité de se procurer de ces médicaments si chers.

Des groupements d'épargne et de crédits supervisés par les ONGs NRC et Plan International ont été démantelés alors qu'ils appuyaient les réfugiés. Ces organisations avaient décidé de prendre en nature l'équivalent de la dette au domicile d'un membre. A partir de janvier 2021, tous les postes occupés par des réfugiés burundais dans les organisations nationales et internationales qui œuvrent au camp doivent être cédés aux nationaux.

Des policiers et agents de renseignement contraignent des réfugiés de se faire inscrire et de rentrer d'urgence. Ils les menacent de mort et ou de tortures. C'est le cas de quatre refugiés qui ont été menacés par un policier de Makere surnommé Lasi connu pour être en complicité avec le renseignement burundais ; et qui ont été obligés de se faire inscrire et de rentrer au cours de ce mois de novembre 2020.

(3) Au camp des réfugiés de Nduta, les tracasseries sont les mêmes que dans les deux camps précédents. Au moment où les réfugiés se heurtent à l'interdiction de mouvements vers l'extérieur du camp et d'entretien des champs de cultures, la nourriture donnée à ces réfugiés est insuffisante. Selon des réfugiés, le service du HCR leur donne pour un espace d'un mois seulement 6 kg de farine de maïs par individu. Il a réduit considérablement les autres produits comme l'huile, le sel de cuisine, etc. Ce qui fait que les cas d'enfants malnutris ont augmenté

passant d'une vingtaine à plus de quatre-vingt actuellement, selon des sources de World Vision, qui suit de près la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans.

Dans le camp de Nduta comme dans les autres camps, les réfugiés sont tourmentés par la présence des miliciens Imbonerakure envoyés par le pouvoir burundais pour perturber la sécurité et rendre impossible la vie des réfugiés. Au moins quatre jeunes réfugiés Yusufu de la zone 7, Sagaga de la zone 5, Egide Mpawenayo de la zone 10 et Ntahomvya de la zone 17 sont portés disparus depuis juillet 2020 après avoir été kidnappés de chez eux par des hommes en uniformes policières tanzaniennes.

Le camp des réfugiés de Nduta qui accueillerait les autres réfugiés qui viendront du camp Mtendeli dès le début de l'année prochaine, abrite une école vieille de plusieurs années. Ses murs en délabrement continue ont déjà fait des victimes. A l'ECOFO Nduta, un mur s'est fondu en date du 26 novembre 2020 sur des enfants qui suivaient les cours et au moins 7 enfants en ont été grièvement blessés. Il s'agit aussi de la suspension récurrente du travail des enseignants réclamant de meilleures conditions de travail. En effet, les enseignants dans le camp de Nduta ont déclenché une grève à partir de vendredi 20 novembre 2020 qu'ils ont arrêté au moins 5 jours après. Au cours de l'année 2020, la grève était la deuxième après celle de mars de cette même année.

Le chef du département du HCR Tanzanie en visite dans ce camp en date du 27 novembre 2020 a exhorté les réfugiés de rentrer le plus vite car, dit-il, la paix a été recouvrée sur tout le territoire national.

(4) Les réfugiés burundais vivant au camp de Lusenda en République Démocratique du Congo RDC craignent pour leur sécurité depuis un certain temps. Des cas de persécution contre ces réfugiés burundais dans la province du Sud Kivu prennent une ampleur inquiétante ces derniers temps. Les forces armées de la République Démocratique du Congo, FARDC, maltraitent ces réfugiés en cas de déplacement vers les autres coins de la RDC à la recherche de la survie. A titre d'exemple sur la route nationale numéro cinq, RN5, tronçon Lusenda-Uvira, un trajet de 67 km, 12 barrières sont érigées par les FARDC pour sécuriser le tronçon. Ces militaires volent et tabassent les réfugiés burundais en cas de l'identification de ces derniers. A chaque barrière, un réfugié est forcé de payer une somme de cinq cents francs congolais, ce qui n'est pas le cas pour les congolais. Certains réfugiés burundais qui font le déplacement sur cette route

changent leurs identités pour échapper aux tracasseries. « Moi si je veux voyager, j'abandonne de parler le Kirundi de peur que les FARDC m'identifient », fait savoir un réfugié burundais contacté. Un autre réfugié burundais nous déclare: « Moi j'ai une carte de lecteur d'un congolais, si je suis au camp je suis un réfugié burundais mais si je suis à l'extérieur, je m'arrange pour être perçu comme un congolais ». Certains réfugiés choisissent de rester au camp de peur de tomber dans les mains des FARDC.

D'habitude, un réfugié est autorisé de se promener partout en RDC moyennant l'autorisation de sortie délivrée par la commission nationale pour les réfugiés, CNR, mais cette autorisation n'a pas de valeur devant un militaire FARDC qui ne voit que « Makuta », pour dire l'argent. « Les FARDC m'ont arrêté un jour à l'entrée de la mairie d'Uvira. Quand je leur ai montré le « Kibali », pour signifier le billet de sortie, ils m'ont dit que je dois leur donner de l'argent car je suis un étranger, de plus réfugié, qui n'a pas l'autorisation de voyager en RDC », nous confie un autre réfugié burundais.

Les auteurs des tracasseries ne sont pas seulement des militaires FARDC. Des jeunes rondeurs congolais « balalarondo » du secteur de Tanganyika infiltrés par des jeunes de la milice Imbonerakure du Burundi, constituent aussi une menace sécuritaire contre les réfugiés burundais du camp de Lusenda. Ces jeunes rondeurs ont été initiés par le régime de l'ex-Président, Joseph Kabila Kabange en 2017, en réponse à l'insécurité qui régnait en RDC suite à la non tenue des élections générales dans ce pays. Au mois de juillet dernier, au moins 3 réfugiés pêcheurs dans les eaux du lac Tanganyika ont été tabassés par ces jeunes rondeurs quand ils revenaient du lac à la recherche de la survie. Ces derniers ont volé à leurs victimes de l'argent et des téléphones portables.

Dans la semaine du 16 novembre 2020, deux réfugiés burundais du site de Katungulu I dans le village 17 sont tombés dans les mains des « balalarondo » à l'intérieur du camp. Ils ont été battus et leurs biens de valeurs emportés par des jeunes rondeurs qui se comportent ces derniers temps comme des jeunes de la milice Imbonerakure.

III. EN CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Nous constatons que le régime burundais a exporté sa politique de répression politique contre les présumés et/ou opposants politiques dans les pays voisins de la Tanzanie et de la RDC. En Tanzanie, les autorités tanzaniennes à la tête de ce pays collaborent étroitement avec les autorités burundaises pour réprimer les réfugiés burundais et les contraindre à rentrer de force. En RDC, les autorités au plus haut niveau ne sont visiblement pas impliquées dans cette répression. Des militaires, des jeunes rondeurs et certaines autorités dans le sud Kivu sont souvent corrompus par le régime burundais et jouent la complicité dans la persécution des réfugiés burundais.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux gouvernements tanzaniens et de la RDC:

- Assurer la sécurité et la protection des réfugiés burundais et mettant en application les conventions et les lois internationales qui régissent les réfugiés dans les pays d'asile ;
- ➤ Enquêter sur les violations des droits de l'homme commises envers les réfugiés burundais et sanctionner les auteurs desdites violations.

Au parlement de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est :

Enquêter sur la situation des réfugiés burundais en Tanzanie.

A la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples :

➤ Enquêter sur la situation des réfugiés burundais en Tanzanie et prendre les mesures qui s'imposent

Au HCR:

- Dénoncer les auteurs des crimes commis à l'endroit des réfugiés burundais et rappeler à l'ordre les gouvernements dont les agents persécutent les réfugiés
- > Sanctionner les agents de ses services qui s'adonnent à la maltraitance des réfugiés.